



LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

LE MOT DE SYVIE NONY



Physicienne de formation, j'ai longtemps cru que la science voire la technoscience allait contribuer à une amélioration constante de la vie sur Terre. Je baignais dans ce que Ph. Bihouix nomme « l'utopie cornucopienne » (celle de la corne d'abondance). La pile à combustible, la chimie verte ou les nodules au fond des océans allaient résoudre nos problèmes. Ma première crise de conscience date de 1986 lors de l'accident de Tchernobyl qui a pulvérisé bien des certitudes. Puis en 1992, la revue La Recherche a publié un numéro spécial sur l'effet de serre, les flux de carbone entre les différents réservoirs, les enseignements de la paléoclimatologie... Le réchauffement climatique, qui m'apparaissait jusque là comme une fluctuation éventuelle, discutable et discutée, devenait un phénomène quantifié dans des proportions dépassant clairement les incertitudes de mesure. 1992 c'est aussi l'année de la conférence de Rio, l'espoir d'une réaction planétaire suivi d'une longue série de déceptions.

Le point de départ de mon engagement associatif sur les questions environnementales est cependant beaucoup plus prosaïque. En 1994, ma voisine frappe à ma porte et sans détour m'interpelle : « T'as vu la nouvelle facture d'eau ? Et en plus elle est dégueulasse ! ». J'habite à l'époque en Sud-Gironde où les investissements en matière d'assainissement ont bondi mais aussi les largesses de certains élus avec les opérateurs privés. Nous formons alors une association « H2O » qui va essayer dans plusieurs communes et essayer de comprendre comment est fait le prix de l'eau, d'où vient la ressource, comment est-elle traitée, à qui appartient-elle, que payent les usagers à travers les composantes de leur facture ? L'intrication entre les choix économiques, le mode de gestion des services de l'eau, et les conséquences parfois irréversibles de ces choix sur la ressource, le rôle du législateur : comment préserver la ressource en même temps que le droit fondamental d'accès à l'eau pour chacun ? La recherche collective de solutions est parfois ardue mais indispensable à la démocratie.

Plus récemment c'est la question des pesticides dans laquelle je me suis impliquée. En 2014, suite à l'incident de Villeneuve de Blaye où des enfants et leur institutrice ont été pris de malaises à cause des pulvérisations de deux viticulteurs à proximité, un jour de grand vent. La SEPANSO 33 s'est portée partie civile dans le procès qui a suivi (un non lieu, puis un procès suivi d'une relaxe, puis un appel de la relaxe par le parquet de Bordeaux qui a abouti à la condamnation des deux viticulteurs et à l'indemnisation de la SEPANSO). L'utilisation immodérée des pesticides en France mêle, elle aussi, des enjeux économiques et écologiques évidents, mais, comme pour l'eau, ces enjeux ne s'opposent pas dès que l'on comprend que l'agriculture n'a pas à choisir entre le respect du vivant - santé humaine et biodiversité incluses - et un pseudo-réalisme économique qui n'aura aucun sens quand tout l'écosystème sera détruit, quand les pollinisateurs auront disparu, quand l'eau que boivent nos enfants, l'air qu'ils respirent seront définitivement pollués. Pour convaincre que seule l'agriculture paysanne et biologique a un avenir, il faut mener un travail de terrain avec les agriculteurs, les riverains, les élus. Il faut aussi instruire des dossiers de façon rigoureuse pour dénoncer efficacement des lobbies locaux ou internationaux. Les deux aspects me semblent indissociables et ils caractérisent l'action de nombreuses associations au sein de FNE. C'est pour cette raison que j'ai accepté de devenir référente pesticides de FNE-NA.

Si j'ai perdu la foi en un progrès technologique infini, je n'ai pas perdu la conviction que nos connaissances scientifiques peuvent nous aider à remettre de la rationalité dans un monde qui en manque cruellement, piloté par des logiques financières délirantes nous menant droit à la catastrophe. Le climat, la biodiversité et la santé humaine sont trois sujets d'inquiétudes majeures. Ils mobilisent aujourd'hui de nombreux jeunes activistes, de plus en plus inventifs quant aux modes d'action, qui s'appuient sur le travail de nos associations. La relève est là et c'est une raison suffisante de ne pas baisser les bras.

Sylvie Nony, administratrice Sepanso 33, Référente pesticides FNE-NA



FNE NA EN ACTIONS

Comité biodiversité le 2 novembre

La commission biodiversité de FNE NA s'est réunie le 2 novembre 2020 en visioconférence. Elle a réuni onze directeurs, coordinateurs et chargés de projets naturalistes de neuf associations différentes. L'ordre du jour était notamment consacré à la présentation des programmes Biodiversité poursuivis ou initiés par les associations, afin ensuite, de stabiliser la demande de subvention que porterait FNE NA en 2021 à la Région pour leur réalisation. L'ensemble s'inscrit dans un calendrier contraint, FNE NA devant déposer la demande de subvention fin novembre 2020. Des échanges ont aussi porté sur les sujets futurs qu'aborderait la commission biodiversité.

La commission biodiversité est pilotée par **Serge Urbano** (Sepanso Aquitaine), référent biodiversité. Il a été proposé et validé en CA de FNE NA le 24 novembre 2020, que deux directeurs, **Nicolas Cotrel** (Deux-Sèvres Nature Environnement) et **Gabriel Metegnier** (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) l'appuient pour l'animation de la commission biodiversité.

Groupe des directeurs et coordonnateurs le 9 novembre

Le groupe des directeurs et coordonnateurs s'est réuni toute la journée du 9 novembre en visio : 12 directeurs et coordonnateurs et 7 administrateurs-trices y ont participé. Au menu notamment :

- un tour de table des actualités des associations et la présentation des nouveaux : **Xavier Chevillot** directeur de la Sepanso Aquitaine, **Gabriel Metegnier**, directeur du GMHL, et **Mylène Eschemann**, responsable administrative et financière de Nature Environnement 17 ;

- une revue des projets 2021, des échanges sur la Charte Faune NA, un point sur les relations de FNE NA avec ses partenaires, ARB NA, LPO et CEN NA,

- une discussion sur le rapport Ecobiose.

Pierre Fantin (Charente Nature) et **Christophe Coïc** (Cistude Nature) vont co-piloter aux côtés de la présidente ce groupe des directeurs, ce qui a été validé au CA du 24 novembre.

1ères rencontres régionales chiroptères le 6 novembre en visio

Afin de répondre aux objectifs d'amélioration des connaissances, de conservation des espèces et de sensibilisation des acteurs concernés par les chiroptères et en particulier de la fiche action N°10 du Plan National d'Action Chiroptères *Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser*, il a été décidé l'organisation en 2020 des premières Rencontres régionales chiroptères de Nouvelle-Aquitaine. Cette mission a été confiée au Groupe Chiroptères Aquitaine (GCA), sous l'égide de FNE Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

En raison des conditions sanitaires, les trois journées initialement prévues en présentiel au CPIE de Varaignes (Dordogne) ont dû être réduites à une journée en mode dématérialisé, le vendredi 6 novembre 2020.

Grâce au dynamisme et à l'implication forte des membres du GCA et avec l'appui technique du CEN Nouvelle-Aquitaine pour le système de visioconférence, la participation a été au rendez-vous avec 80 auditeurs différents, très satisfaits de la diversité et de la qualité des 11 exposés et des échanges qui ont pu suivre par tchat interposé.

Les objectifs de faire le point des études, enquêtes, découvertes, actions de conservation sur les chauves-souris en Nouvelle-Aquitaine et en France, mais aussi de valoriser le travail des chiroptérologues bénévoles et salariés du réseau de FNE NA et des partenaires (SFEPM, MNHN, Labbex Ecofect de l'Université de Lyon, PNR...) ont ainsi été atteints.



Bénévoles et salariés des associations, mais également agents des services techniques des collectivités, des administrations ou d'établissements publics ont été les premiers bénéficiaires de ces présentations.

Elles sont pour la plupart disponibles et téléchargeables par tous sur la page du GCA : <http://www.gca-asso.fr>

AG ARB NA le 10 novembre

L'Agence Régionale pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine a tenu son assemblée générale en visio conférence le 10 novembre. Après un point sur l'évolution, toujours en cours, de la structure, la séance a été consacrée au budget prévisionnel 2021 et au projet d'actions 2021, validés à l'unanimité. Une communauté d'acteurs impliqués dans la séquence Eviter Réduire Compenser en Nouvelle-Aquitaine devrait émerger en 2021.

Les échanges entre l'Etat et la Région se poursuivent afin de trouver une organisation respectant à la fois la démocratie actuelle de l'ARB NA et l'exigence administrative d'une ARB. Une première convention a été signée avec l'OFB (Office Français de la biodiversité) entre les deux parties sur l'animation des aires éducatives en Nouvelle-Aquitaine.

Rencontre FNE NA et Coordination pour la Défense du Marais Poitevin

Cette 1ère rencontre entre FNE NA et la Coordination pour la Défense du Marais Poitevin, association à cheval sur 2 régions, adhérente de FNE, a dû se dérouler en visio-conférence, le 16 novembre. 2020

Créée en 1991, la Coordination agit pour la défense du complexe écologique constitué par le Marais poitevin et la Baie de l'Aiguillon. Son objet est de maintenir une grande vigilance sur l'environnement, l'aménagement du territoire, sur le respect de la richesse biologique, culturelle et des équilibres naturels.

Cette rencontre a permis de souligner de nombreux points d'intérêt communs et doit ouvrir sur des échanges réguliers portant sur nos enjeux partagés.

Rencontre Préfète de Région le 23 novembre à Bordeaux

La Préfète de Région, entourée du SGAR (Secrétaire Général pour les Affaires Régionales), de la directrice de la DREAL et du directeur adjoint de la DRAAF a reçu le 23 novembre à Bordeaux la présidente de FNE NA, Isabelle Loumet, accompagnée de Cathy Mazerm (vice-présidente de FNE NA et de Limousin Nature Environnement), Sylvie Nony (Sepanso Gironde) référente pesticides, Philippe Barbedienne (Sepanso Aquitaine) administrateur et Xavier Chevillot (directeur Sepanso Aquitaine).

Après de longs échanges à propos de la cellule DEMETER, des chartes de riverains sur l'épandage de pesticides et de la déclinaison régionale du plan Ecophyto II, ont été abordés les commissions départementales de suivi de la ressource en eau, la problématique des enclos, le devenir des réserves naturelles nationales, ainsi que les compensations forestières à effet négatif.

Des changements de personnes au sein de FNE NA

Des changements récents ont eu lieu au sein des instances de FNE NA. **Monique De Marco** ayant été élue sénatrice de la Gironde, elle a été remplacée au CA de FNE NA par **Philippe Barbedienne**, vice-président de la Sepanso Aquitaine et président de la Sepanso Gironde. Nous remercions Monique De Marco pour sa participation à FNE NA et son soutien à son développement.

Yanik Maufra, président de Deux-Sèvres Nature Environnement, est le nouveau représentant de Poitou-Charentes Nature au CA de FNE NA et a été élu au bureau comme Secrétaire adjoint. **Klaus Waldeck** devient administrateur suppléant.



Pris par de nouvelles obligations associatives, **Jean-Marie Froidefond**, administrateur suppléant, quitte toutes ses fonctions au sein de FNE NA. Il est remplacé par **Sylvie Nony** comme administratrice suppléante. Jean-Marie était aussi référent mer-littoral de FNE NA, qu'il a représentée avec constance et implication au sein du Conseil Maritime de Façade Sud Atlantique et du comité des fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), et il a coordonné la réponse de FNE NA au Document Stratégique de Façade Sud-Atlantique. Nous le remercions pour son engagement dans cette mission.

Compte-rendu de la table-ronde méthanisation

Organisée par [Méthan'action le 8 décembre 2020](#), cette table-ronde a débattu de l'appropriation locale des projets de méthanisation et la crainte des rejets de principe.

Solution technique pour atteindre les objectifs de transition énergétique, la méthanisation peut aussi causer des problèmes à l'environnement. Les riverains devraient être consultés dès le début d'un projet et pouvoir suivre ensuite son fonctionnement.

Quatre intervenants ont tenté d'apporter des réponses.

1. Vanessa Baudrier Paillat, de l'unité [Déméter Energies](#). Réticente au départ à communiquer sur la place publique, puis avec son mari, ils décident d'en parler. Suivent contacts et réunions publiques avec l'aide de l'[IFRÉE](#). Depuis la mise en service en 2018, des visites ouvertes à tous sont organisées sur la ferme presque chaque semaine.
2. Philippe Vervier, Directeur d'[Acceptables avenir](#) accompagne les porteurs de projets. Pour lui acceptabilité ne veut pas dire acceptation forcée. C'est un processus pour créer une synergie avec les habitants. Il cite l'[exemple du Québec](#) qui incite ses agriculteurs à créer un lien de confiance avec la population.
3. Geoffrey Masson, responsable EnR chez [Miimosa](#) et président du méthaniseur Biogaz de l'Orvin. Pour lui, la consultation n'est pas limitée au maire mais élargie aux élus locaux, à la publication d'une brochure grand public... Le choix du site a changé deux fois pour éviter la traversée de villages par les camions et pour s'éloigner davantage des habitations.
4. **Michel Teissier**, administrateur de LNE et FNE-NA a insisté sur trois critères déterminants :
 - organiser une démarche publique d'information aux élus, associations environnementales et populations riveraines dès l'avant projet,
 - dimensions et implantation du méthaniseur doivent tenir compte de points de vigilance (voir note [« Pour une méthanisation durable »](#)),
 - mettre en place un suivi de l'activité pour permettre bilan, empreinte carbone et retour d'information pendant toute la durée de vie du méthaniseur.

Le public : une moitié de prestataires, quelques représentants de collectivités locales¹. Un peu moins de 50 personnes, cela peut paraître un peu faible pour la Nouvelle-Aquitaine. Il fallait s'inscrire pour suivre l'évènement en cochant son métier dans une liste de domaines d'activités. Une communication plus ouverte est-elle possible ?

NB l'accès à la vidéo sera disponible prochainement sur le site internet de Méthan-Action.

La déclinaison régionale du plan Ecophyto II

Après l'échec du plan ECOPHYTO I, sensé diminuer l'usage des pesticides par l'agriculture française de 2015 à 2020 alors que cet usage a atteint un record en 2018, l'Etat a mis au point le plan ECOPHYTO II et la Commission agro-écologie Nouvelle-Aquitaine devait se prononcer sur sa déclinaison régionale. Tout en saluant les efforts d'information, d'explicitation des indicateurs ou de formation sur la question de l'usage des pesticides faits dans cette version, FNE NA n'y a pas trouvé d'action volontariste qui puisse aboutir à une réduction effective de l'usage des pesticides. FNE NA refuse également que les chartes riverains, simulacres de concertation, soient incluses dans ce plan. FNE NA n'a donc pas donné son accord à cette déclinaison régionale.

site internet de FNE NA <http://fne-nouvelleaquitaine.fr/>

comité de rédaction : Sylvie Nony – Michel Teissier - Cathy Mazerm – Michel Galliot – Bruno Fillon- Isabelle Loulmet